

L'édito

> **Protection de l'eau :
la Veyle en BD**

Saint-Denis-lès-Bourg fait partie des 50 communes qui composent le syndicat de rivière Veyle vivante, dont le bassin couvre 640 km² et accueille 54 000 habitants. La Veyle et ses principaux affluents, le Vieux-Jonc, l'Irance et le Renon, représentent 200 km de cours d'eau, sans compter les nombreux biefs servant d'exutoire à 540 étangs de la Dombes. Le syndicat met en œuvre le contrat de rivière de la Veyle signé le 23 janvier 2004.

Les communes adhérentes participent à la prise de décisions et engagent des actions s'inscrivant dans les politiques nationales et européennes de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. La loi sur l'eau en est un exemple qui, entre autres, fait obstacle au busage des cours d'eau pour préserver les échanges naturels entre le milieu aquatique et son environnement (par exemple, le busage du bief de la Viole, le long de la rue Prévret, n'est pas autorisé).

Saint-Denis-lès-Bourg est concernée par un important dossier piloté par Veyle vivante, consistant à recréer un nouveau lit pour la rivière sur une longueur de 2000 mètres à l'ouest du plan d'eau de la Gravière. Aujourd'hui, la Veyle, en se jetant dans ce plan d'eau qui communique avec les nappes phréatiques, peut le souiller si elle-même est polluée sur un point de son bassin versant en aval. Dans cette hypothèse, un risque sur les eaux potables n'est pas à exclure.

Ce dossier est un exemple des nombreuses actions menées par le syndicat de rivière. Pour mieux faire connaître les problématiques environnementales liées à la protection des eaux et à la qualité écologique des rivières et des zones humides, le syndicat a édité une BD intitulée « L'affaire Métozon et la vallée de la Veyle ». Plus spécialement destinée aux jeunes lecteurs, elle peut être lue par tous. Au fil d'une intrigue policière ayant pour cadre la Veyle, on apprend beaucoup sur les risques et les conséquences des pollutions, les difficultés et les complexités de la réglementation, et le travail sur le terrain par des jeunes remplis d'idéaux et soucieux de notre avenir.

Le collège de Saint-Denis dispose d'un stock de cet ouvrage et met en place des actions éducatives afin de sensibiliser les jeunes à la protection de l'eau, des rivières, de la vie, c'est-à-dire du devenir de notre planète. Cette BD est également disponible à la bibliothèque et je vous invite à la lire, ne serait-ce que parce que le héros principal est notre rivière et que notre commune, à travers le syndicat Veyle vivante, en est l'éditeur. ●

Le maire
Jacques Nallet



> p. 2



> p. 3



> p. 4



S O M M A I R E

- > **Conseil municipal**PAGE 2
- > **Vie communale**
L'emploi salarié à Saint-Denis
Merci aux trieurs
Sécuriser le carrefour de ChalandréPAGE 3
- > **Vie locale**
L'Aïkido club a fêté ses 30 ans
La santé en mangeant
Cinq Croix du combattant
Portes ouvertes chez Bout'chou
Du côté des associations
Les dates à retenirPAGE 4

Jumelage Saint-Denis / Schutterwald : bientôt 20 ans !

En 1988, les maires de Saint-Denis-lès-Bourg et de Schutterwald signaient l'acte de jumelage unissant les deux villes. C'était le début d'une longue histoire qui dure, riche d'échanges et de rencontres entre les habitants.

Coopération, échanges, amitié: depuis vingt ans, trois maires se sont succédé à Saint-Denis-lès-Bourg et deux à Schutterwald, mais les mots-clés et l'esprit du jumelage qui unit les deux communes restent bien les mêmes. « Se jumeler avec une ville allemande, c'était participer à la réunification de deux peuples. Avant la mise en place officielle du jumelage, des échanges entre les clubs de foot avaient déjà eu lieu ! Ma plus grande satisfaction, c'est que certains anciens combattants souhaitaient vraiment ce rapprochement » se souvient Paul Darne, maire de Saint-Denis de 1971 à 1989. Le comité des fêtes avait lancé l'idée d'un jumelage en 1985 et un comité de jumelage provisoire a été créé.

Une population d'environ 6000 habitants, une situation géographique proche d'une grande ville, un dynamisme associatif, un accès rapide et facile via l'autoroute: Schutterwald présentait tous les atouts pour devenir ville amie de Saint-Denis. L'acte de jumelage a été signé le 30 avril 1988 à Saint-Denis, le 3 septembre à Schutterwald.

> **L'affaire de tous**

En 1989, la nouvelle équipe municipale en place réaffirmait sa volonté de soutenir le jumelage. « Au départ, la plus grande appréhension, c'était la langue ! Mais on arrivait toujours à se comprendre. Dans

les échanges entre jeunes, ils parlent anglais s'il faut » note Félix Douvre, maire de 1989 à 1995. Dès le début, le comité de jumelage a mis en place des cours d'allemand.

Enfants, jeunes, adultes, individuels, familles, associations: le jumelage, c'est l'affaire de tous. « Il continue dans le même esprit: que la plus grande partie de la population se l'approprie, le fasse vivre » souligne Jacques Nallet, maire de Saint-Denis depuis 1995. Au fil des ans et des rencontres, des liens d'amitié se sont assurément créés. La liste des familles de Saint-Denis ayant accueilli au moins une



En visite au Carnaval, en Allemagne.

fois des habitants de Schutterwald compte plus d'une centaine de noms. « Chaque année, au moins une dizaine se rendent visite, en France ou en Allemagne » indique Michel Bastien, président actuel du comité de jumelage. « Les nouveaux habitants s'impliquent également volontiers » précise son prédécesseur, Albert Dubois. Sur le terrain, l'amitié franco-allemande se concrétise, des deux côtés de la frontière, par des rencontres, officielles ou



Les cinq maires du jumelage (Paul Darne, Jurgen Oswald, Jacques Nallet, Félix Douvre, Rudolf Heuberger) étaient réunis pour le 10^e anniversaire.

informelles, par l'organisation de festivités culturelles, d'échanges sportifs, l'accueil de classes, de stagiaires pour des jobs d'été ou de plus longue durée, etc. Et il ne se passe pas un printemps à Saint-Denis sans mini-marché de spécialités allemandes. ●

> **Rendez-vous les 31 mai et 1^{er} juin 2008**

Vingt ans, c'est un bel âge, à célébrer en beauté. Les 31 mai et 1^{er} juin, Saint-Denis accueillera une centaine d'amis allemands. Le week-end sera placé sous le thème européen du dialogue interculturel. Sport, chants, culture, loisirs seront de la fête grâce à la participation des associations. Le samedi soir, un repas en plein air, avec viande grillée à la broche, sera animé par un orchestre folk. Les habitants sont invités à accueillir nos amis allemands et à se joindre aux festivités. Les 13/14 septembre, une délégation de Saint-Denis-lès-Bourg se rendra à Schutterwald.



Musiques et danses traditionnelles sont souvent de la fête.

Une réunion de préparation du 20^e anniversaire ouverte à tous, individuels, familles, associations, aura lieu le 10 décembre, à 20 h 30, au foyer. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



Le presbytère et le jardin de la Viole feront l'objet d'une étude de réaménagement.

> **SÉANCES des 5 OCTOBRE ET 9 NOVEMBRE**

■ **Vœux du maire**

Tous les habitants de Saint-Denis sont conviés aux vœux du maire jeudi 3 janvier, à 18 h 30, à la salle des fêtes.

■ **Petite unité de vie**

En poste depuis le 15 octobre, Sophie Vanderheyden, responsable de la PUV La Chenevière, était auparavant responsable des animations et aide-soignante dans un centre de soins de suite et de réadaptation à Virieu-sur-Bourbre (Isère). « Je ne connaissais pas l'Ain, c'est une belle découverte : j'ai été très bien accueillie, j'aime ce côté rural de Saint-Denis qui allie toutes les fonctionnalités de la ville et le côté agréable de la campagne » souligne-t-elle. La maison n'est pas encore ouverte mais la tâche ne manque pas : accueillir les futurs résidents et les familles, informer, gérer les dossiers d'inscription – début novembre, la liste des futurs locataires comprenait 12 noms fermes pour 24 places –, recruter une équipe de personnel... Celle-ci comprendra au départ trois agents polyvalents, « trois femmes de profils et d'âges différents, qui toutes ont un beau parcours professionnel et personnel, et les qualités pour faire vivre cette maison ». Mariée, mère de deux enfants, Sophie réside à Saint-Rémy.

■ **De nouveaux noms de rues**

Il y a quelques décennies, la rue du Stade permettait d'accéder à l'un des premiers terrains de football de la commune. Aujourd'hui, l'ensemble des équipements sportifs est réuni au centre-village, ce qui conduit les visiteurs extérieurs à chercher la rue du Stade au centre ! Pour ne pas perdre ses racines et références historiques, la rue du Stade deviendra rue de l'Ancien Stade.

Le chemin du Cimetière se transformera en rue Val de Richagnon, en référence au lieu-dit Richagnon où est implanté le cimetière au pied duquel coule le bief du même nom.



Le chemin du Cimetière va changer de nom.

■ **Les activités 2006 de L'agglomération**

Michel Buelllet, président de L'agglomération, a présenté au conseil municipal le rapport d'activité 2006. Il a particulièrement mis l'accent sur le développement économique à travers les zones d'activité communautaires. L'accueil d'entreprises nouvelles dynamise le bassin de vie et donne à L'agglomération les moyens financiers de développer ses services à la population : soutien à l'enseignement supérieur et aux filières professionnelles, aménagement des roades, collecte des ordures ménagères et organisation de la collecte sélective, construction d'équipements sportifs tels que Carré d'eau, transports urbains, aide à la construction de logements locatifs...

■ **Rénovation du presbytère**

Suite à la proposition de la commission des travaux d'étudier la faisabilité de la rénovation de la cure, le conseil municipal s'est déclaré favorable au principe d'aménager le logement pour accueillir un ou deux prêtres. De plus, les élus ont souhaité que l'aménagement du site (presbytère et jardin) fasse l'objet d'une étude en lien avec les quartiers de la Viole et du Village.

■ **Respect des règles d'urbanisme**

Deux familles de la communauté des gens du voyage se sont installées chemin des Flèches, sur des terrains dont elles sont propriétaires, avec l'intention manifeste de se sédentariser. Cette zone étant classée secteur agricole au plan d'occupation des sols (POS), cette installation est interdite. Le conseil municipal a décidé de s'entourer de l'assistance d'un cabinet d'avocats pour l'aider à faire respecter la loi.

■ **Chauffage de l'église**

Suite à appel d'offres dans le cadre de la procédure adaptée, deux entreprises ont été retenues : l'une en maçonnerie, l'autre pour la fourniture et l'installation du matériel.

■ **Transports urbains**

Le conseil municipal a reçu Denis Pritzy, vice-président de L'agglomération chargé des transports, et Frank Hérard, directeur de CarPostal Bourg. Les élus ont fait part des remarques des habitants suite à la modification en septembre des lignes de transports urbains. Les demandes d'amélioration ont été entendues et seront étudiées.



Les lignes 2 et 4 ont été modifiées.

■ **Chaufferie bois**

Une convention sera signée avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), qui apportera à la commune une aide financière de 201 954,20 € pour la construction de la chaufferie au bois déchiqueté.

■ **Moins de dépenses**

Comme chaque année à cette période, les élus ont fait le point sur la situation budgétaire. Par rapport au budget primitif voté début 2007, des recettes supplémentaires ont été actées et les dépenses seront inférieures aux prévisions.

Le conseil municipal a procédé à l'ajustement de certains comptes par virement interne.

> **État civil**

NAISSANCES : Ilona Taam (27/09), Hiba Grine (30/09), Laurette Gonnet (20/09), Kévin Ridard (23/10), Mathis Perret (10/11).

DÉCÈS : Patrick Bouyon (12/10), Arlette Ciminato épouse Royer (23/10), Dominique Julien épouse Gaudillat (14/11), Norbert Allombert (16/11).

■ **À la salle des fêtes**

Le conseil municipal a validé le projet d'extension à l'ouest de la salle des fêtes. Ce nouvel espace de 54 m² permettra de stocker des matériels (chaises, tables, podiums...) et de libérer d'autres zones de rangement aujourd'hui saturées.



Sophie Vanderheyden reçoit les futurs locataires de la PUV et leurs familles à la mairie.

■ **Départ en retraite**

Agent d'entretien à la mairie depuis le 1^{er} mars 1990, Denise Guillemot a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 2007. Durant douze ans, elle a veillé à l'entretien de la salle des fêtes, du foyer, des vestiaires du foot et à la remise des clés des salles communales. Depuis 2002, elle était chargée du gymnase et des petites salles communales.

■ **Démarchage frauduleux**

Des personnes malveillantes démarchent les habitants à domicile, prétendant au nom de la mairie. La commune informe qu'elle n'a mandaté personne. Attention donc aux faux démarcheurs !

■ **Pas de calendrier**

Sur décision de L'agglomération, les agents chargés de la collecte des ordures ménagères ne proposeront plus de calendrier en fin d'année.

■ **Au nouveau conseil municipal d'enfants**

Le 15 septembre, les jeunes habitants nés en 1998 étaient appelés à voter, en mairie, afin d'élire les nouveaux membres du conseil municipal d'enfants. Anciens et nouveaux conseillers ont repris leurs actions. À l'initiative de la commission Temps libre solidarité santé, une sortie réunira tous les jeunes conseillers à la rencontre des élèves de l'Institut des jeunes sourds à Bourg-en-Bresse.

La commission Communication prépare activement le prochain numéro du journal *Le Petit citoyen*, distribué dans toutes les boîtes aux lettres, et a lancé le projet de créer un blog du conseil municipal d'enfants. La commission Mon environnement, ma commune se penche, entre autres, sur l'aménagement du pôle socioculturel et de son aire de jeux.

Les trois commissions

Temps libre solidarité santé : Alison Dieryckx, Lisa Meignin, Jules Fournier, Camille Sevoz, Romain Mazuir, Audrey-Anna Goyet, Léa Guillemot, Axelle Nduwimana.

Communication : Léa Ferraud, Loïck Tourais, Lucas Briset, Marvyn Guy, Emma Gibert, Marie Herbretreau, Erwan Valadier, Hatim Bekkadour, Tom Cuisant, Thibaut Belberka-Aries.

Mon environnement, ma commune : Loris Paba, Alexandre Roux, Cynthia Jacquet, Charlotte Collard, Manon Largeot, Filip Bani.



Le conseil municipal d'enfants 2007/2008 compte 24 membres, scolarisés à Saint-Denis ou Bourg-en-Bresse, dont 11 nouveaux.



27 établissements commerciaux emploient 207 salariés, dont 64 % de femmes.

Emploi Plus de 800 salariés travaillent à Saint-Denis

■ Merci aux trieurs de Saint-Denis

Du 12 au 27 septembre, une équipe d'ambassadrices du tri de L'agglo a visité plus de 1 700 foyers de Saint-Denis, pour informer les habitants du nouveau mode de collecte des ordures ménagères qui ne doivent plus contenir de déchets recyclables. À chaque foyer visité, elles ont donné un guide de tri et un sac de pré-collecte pour porter les déchets recyclables aux différents points d'apport volontaire. Depuis le 8 octobre, date du début des refus de collecte d'ordures ménagères contenant des déchets recyclables, la participation massive des habitants au tri sélectif a permis de réduire d'environ dix tonnes l'apport d'ordures ménagères à la décharge de Viriat. Ces kilos de déchets ménagers en moins sont autant de déchets recyclables qui, en empruntant la filière du recyclage, permettent de créer des emplois, d'économiser des matières premières, donc de préserver notre environnement. En octobre, les agents de collecte ont procédé à 23 refus, dont 4 concernant des professionnels. Les rippeurs avaient en effet trouvé du carton, du papier, des déchets verts, des bouteilles plastiques et en faible proportion du verre. Un numéro vert est à la disposition des habitants souhaitant avoir des renseignements concernant les déchets ou le tri : **0 800 86 10 96**.



Enterrés ou aériens, 14 points de collecte sélective équipent la commune.

■ Pan sur les doigts !

Début novembre, durant quelques jours, des dysfonctionnements dans le vidage régulier des points de collecte sélective installés sur la commune ont été constatés. Les élus de Saint-Denis-lès-Bourg sont intervenus auprès de L'agglo afin de le signaler. Cette situation exceptionnelle était due à des problèmes d'effectif au sein de l'entreprise chargée du ramassage des points d'apport volontaire. Les élus de Saint-Denis et de L'agglo vous présentent leurs excuses. Ils vous encouragent à continuer vos efforts en matière de tri et vous remercient pour votre participation.

En dix ans, le nombre de salariés du secteur privé travaillant à Saint-Denis a presque doublé. Une dynamique économique due essentiellement à l'essor des services et au développement des zones d'activités.

Saint-Denis-lès-Bourg n'est pas seulement une commune où résident près de 5 000 habitants, c'est aussi une commune où travaillent près d'un millier de personnes. Le nombre d'emplois salariés du secteur privé a quasi doublé en dix ans : 480 en 1996, 819 en 2006*, dont 57 % d'hommes. Les secteurs d'activité sont variés, avec une part prépondérante pour les services et le bâtiment. Le commerce, avec la présence d'une enseigne de grande distribution et de divers magasins de détail, offre également une manne d'emplois non négligeable : un quart du total des emplois salariés. L'industrie est aussi bien présente. À ces 819 emplois, s'ajoutent ceux du secteur public (écoles, collège, mairie...), de l'agriculture (8 exploitations) et les professions libérales et les indépendants. L'effectif du personnel communal est de 35 personnes.

■ 95 entreprises

Sur les 95 établissements employeurs installés sur la commune, 75 ont moins de 10 salariés, 17 de 10 à 49 salariés, 3 plus de 50 salariés (hors Nexans, comptabilisé sur Bourg-en-Bresse). Le développement des zones d'activité a permis d'accueillir de nouvelles petites et moyennes entreprises. Une croissance qui devrait se poursuivre, avec entre autres le projet d'extension de la zone artisanale de la Chambière.

■ Points info emploi

Tous les mardis, de 9 à 12 heures, les animateurs et les bénévoles formés du Point info emploi accueillent les personnes en recherche d'emploi, de formation, de réorientation professionnelle, afin de leur apporter aide et conseil, dans une ambiance conviviale d'échange et de rencontre. En 2006, 66 personnes ont utilisé ce service gratuit et ouvert à tous. À l'issue, près de la moitié ont trouvé un emploi ou une formation. ●
64, place de la Mairie - Tél. 04 74 24 27 85



Plus d'une centaine de salariés travaillent dans l'industrie, dont 72 % d'hommes.

■ 76 demandeurs d'emploi

77 habitants étaient inscrits à l'ANPE en 2000, 68 en 2001, 71 en 2002. Après un pic d'une centaine en 2003/2004, le nombre de demandeurs d'emploi est redescendu à 76 en septembre 2007

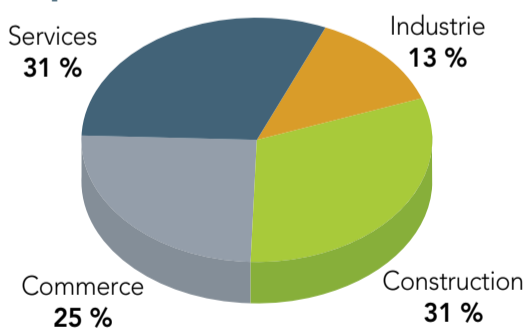
■ De A à Z

De A à Z, la liste des emplois et activités sur Saint-Denis est des plus variées : aide à la personne, boulangerie, comptabilité, création architecturale, dépannage, électricité, fabrication ou distribution de câbles, d'éléments en béton, de matériaux de construction, de matériel de location, de piscines, de produits minéraux, discount alimentation, fromagerie, maçonnerie, mécanique, menuiserie, médecine, négoce en bois, peinture,

plâtrerie, plomberie, ramonage, récupération de déchets industriels, restauration, revêtements de façade, soins dentaires, soins para-médicaux, taxis, travaux forestiers, travaux publics, usinage bois etc.

* Source : Assédic des Alpes (chiffres hors secteurs public et agricole).

■ Répartition des emplois par secteur d'activité



■ Revue de détails

Construction : 24 établissements emploient au total 259 salariés (+ 4,5 % en 2005/2006), soit 140 pour le gros œuvre, 111 pour le second œuvre, 8 pour les travaux publics. L'effectif est majoritairement masculin (92 %).

Services : 34 établissements emploient 250 personnes, dont 68 % de femmes. À noter la prépondérance du secteur Éducation, santé, action sociale (98 salariés). La création de services enfance et jeunesse a conforté l'emploi associatif. Les services aux entreprises emploient 46 salariés, les services aux particuliers 45 salariés, les transports 43 salariés.

Commerce : 27 établissements emploient 207 salariés, dont 65,7 % pour le commerce de détail, 24,13 % pour le commerce de gros, 10,83 % pour l'automobile (commerce et réparation).

Industrie : la production de biens intermédiaires représente la plus grande part (88,34 %) des 103 emplois de ce secteur qui compte 10 établissements employeurs. ●



Un rond-point desservira le secteur.

■ Sécuriser le carrefour de Chalandré

Saint-Denis-lès-Bourg s'ouvre à l'urbanisation sur deux secteurs situés de part et d'autre de l'avenue de Bresse, destinés à accueillir des

commerces et services, dans le cadre de la zone d'activités de la Chambière. L'agglo a été sollicitée au titre de sa compétence Développe-

ment économique pour aménager un carrefour giratoire sur la rocade ouest (RD 117), afin de sécuriser le carrefour de Chalandré et de desservir aisément ces nouvelles zones d'activités et d'habitation.

L'agglo est le maître d'ouvrage et le financeur de cet équipement (montant total des travaux : 650 000 €). La commune de Saint-Denis supporte l'achat du foncier et participera à certains aménagements connexes.

« Bien que ce rond-point ne soit situé ni en entrée d'agglomération ni en entrée de ville, son traitement devra participer à l'amélioration de l'image de l'agglomération que l'usager de la RD 117 doit avoir » souligne Jean-Louis Pierret, chargé de mission à L'agglo, qui précise que les ordres de service ont été donnés aux entreprises pour démarrer les travaux. ●

Les dates à retenir

> ANIMATIONS

• Nuit de la danse

Vendredi 14 décembre, à 21 h, à la salle des fêtes, la délégation locale de la Ligue contre le cancer organise la Nuit de la danse et de l'accordéon, avec Dorothée Loir, Étoile d'or de l'accordéon, André Michollet, grand prix Accordéons virtuoses, et l'orchestre Pacific.

• Marché gastronomique

Dimanche 23 décembre, de 8 h 30 à 12 h 30, à la salle des fêtes, le marché gastronomique offrira un choix de produits de fêtes (volailles, huîtres, mousse de carpe, foie gras...) proposé par une dizaine de producteurs. Le Sou des écoles tiendra une buvette.

• Classes en 8

La journée des classes en 8, à laquelle se joint l'interclasse en 3, aura lieu le **dimanche 17 février**. Le défilé de la vague sera suivi d'un apéritif offert par la commune et du traditionnel banquet, à la salle des fêtes. Le **lundi 18**, les 20 ans inviteront aux matefaims.

> MUSIQUE

• Soirée celtique

Samedi 8 décembre, à 21 h, à la salle des fêtes, l'Amicale des sapeurs-pompiers organise un concert dansant tout public, avec sur scène le groupe Courant d'Eire.

Réservations à l'office de tourisme de Bourg ou au **06 82 22 42 04**.



Le groupe Courant d'Eire.

• Blues en Bresse

Le spectacle annuel proposé par Blues en Bresse Animation, en partenariat avec le comité des fêtes, est programmé deux fois cette année, les **samedi 19 janvier, à 21 h 30,** et **dimanche 20, à 15 h 30,** à la salle des fêtes.

Intitulé Boulevard des belles années, il met en scène les plus grands titres de la chanson française, sur des chorégraphies de Joanna Paret. Entrée libre.

www.bluesenbresse.fr/cx



> SAPINS DE NOËL

• Vente

Dimanche 9 décembre, le Sou des écoles organise une vente de sapins sur le marché, avec buvette. **Tél. 04 74 22 10 12**

• Collecte

Du 28 décembre au 14 janvier, L'agglomération installera un point de collecte gratuite des vieux sapins de Noël, sur le terrain face à la salle des fêtes.

1, place de la Mairie
BP 195 - Saint-Denis-lès-Bourg
01005 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05

www.ville-saint-denis-les-bourg.fr
ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr



De nombreux sportifs étaient présents.

> Anniversaire L'Aïkido club a fêté ses 30 ans

Le 20 octobre, dès 13h30, au dojo, cours et démonstrations ont rythmé le 30^e anniversaire de l'Aïkido club. Praticquants, amis et parents, étaient au rendez-vous, aux côtés des présidents successifs du club et du cofondateur Marcel Cornier. L'après-midi s'achevait autour du verre de l'amitié, offert par la commune, en présence de Jacques Nallet, maire et d'Alain Josserand, adjoint aux sports.

Né en 1977, l'Aïkido club est une des plus anciennes associations sportives de Saint-Denis.

Ouvert à tous dès l'âge de 8 ans, il réunit cette année 58 pratiquants, dont 28 enfants. Les entraînements se déroulent les lundis, mercredis et vendredis, au dojo.

Art martial de défense, l'aïkido se pratique sans compétition. Animé par six professeurs et moniteurs diplômés (ceintures noires, 1^{er}, 2^e et 3^e dan) et bénévoles, le club invite régulièrement ses membres à se perfectionner auprès de grands maîtres (5^e et 6^e dan) lors de divers stages. ●

La santé en mangeant

Le 17 octobre, une dizaine de membres du club Amitié Rencontre et plus d'une trentaine d'enfants du centre de loisirs ont concocté et dégusté ensemble un déjeuner aux multiples saveurs: cocktail de jus de fruits en apéritif, salade jurassienne, émincé de poulet à la basquaise et céréales gourmandes, salade de fruits frais. Au menu de l'après-midi de cette journée intergénérationnelle, la conférence sur « La santé en mangeant » a attiré une centaine de personnes de tous âges.

L'action se prolongera par la mise en place, dès l'ouverture de la PUV (Petite unité de vie), d'ateliers-rencontres thématiques sur l'alimentation, ouverts à toutes les personnes âgées de la commune.

Inscriptions auprès de Sophie Vanderheyden, responsable de la PUV. ●



Enfants et personnes âgées ont partagé les plaisirs du goût.



Cinq Croix du combattant

Le 11 novembre, l'Amicale des anciens combattants a remis la Croix du combattant à cinq de ses membres: Daniel Jover, 82 ans, mobilisé en France durant la Seconde Guerre mondiale puis rappelé à l'Unité territoriale d'Algérie en 1955; Jacques Marinelli, 75 ans, rappelé en Algérie en 1956; Daniel Godier, 68 ans, militaire de carrière; Paul Manigand, 69 ans,

et Robert Bruyas, 65 ans, ayant participé à la guerre d'Algérie.

La cérémonie s'est déroulée très dignement grâce à la participation de la chorale Amitié Rencontre conduite par Blaise La Rocca, avec Maurice Chagneux à la trompette. Six enfants du CME et de l'école primaire ont lu des textes de poilus empreints d'émotion. ●

Du côté des associations

> Rendez-vous sur le blog

Mis en ligne en octobre par le pôle socio-culturel, le blog des associations et des habitants est au service de tous. « Il complète le site internet de la ville. C'est un outil dynamique à usage local et quotidien: il permet aux associations d'annoncer leurs manifestations, leurs offres de bénévolat, d'être en lien les unes avec les autres, et aux habitants de s'informer. On y trouve du nouveau presque chaque jour » explique Olivier Molé, chargé de mission du pôle. Le nombre de visiteurs et d'abonnés à sa newsletter ne cesse de croître. ●

<http://pole-socio-culturel.over-blog.com>

ou www.ville-saint-denis-les-bourg.fr, rubrique vie associative, pôle socioculturel

> Soutien scolaire

Tous les mercredis après-midi depuis la rentrée, la CSF (Confédération syndicale des familles) organise, en partenariat avec le pôle socioculturel et la mairie, une séance de soutien scolaire pour des écoliers et collégiens, animée par une jeune habitante de Saint-Denis, Claire-Marie Bonnet. ●

Tél. 04 74 24 45 50

> Au centre de loisirs

Le centre de loisirs Sataplu, pour les 4/14 ans, sera ouvert les 26, 27 et 28 décembre, et du 2 au 4 janvier. Au programme: grand jeu, bricolage, sorties à la patinoire de Bourg... Programme détaillé et inscriptions à partir du 3 décembre. ●

Tél. 04 74 24 28 88



Une animation autour du maïs.

> Téléthon

Le 7 décembre, la soirée choucroute ouvrira les manifestations organisées par les associations et le comité des fêtes au profit du Téléthon. Le lendemain, des animations sportives sont prévues. ●

■ Portes ouvertes chez Bout'chou

Le 6 octobre, le pôle petite enfance Bout'chou tenait portes ouvertes toute la matinée. Parents, grands-parents, assistantes maternelles, élus et même un couple allemand de Schutterwald séjournant dans la commune ont visité les lieux décorés par les enfants sur le thème automnal de « Promenons-nous dans les bois ». « C'est un moment privilégié pour rencontrer les parents, qui connaissent ou non la structure » souligne sa coordinatrice, Véronique Herbreteau.

4 inscriptions ont été enregistrées ce jour-là. Au total, 150 familles utilisent les services du pôle: multi-accueil (36 places en crèche et halte-garderie), accueil familial (12 places) et relais assistantes maternelles. ●



Un atelier peinture.

Les rendez-vous

DÉCEMBRE

- **Vendredi 7 et samedi 8:** Téléthon.
- **Samedi 8:** soirée celtique des Sapeurs-pompiers avec Courant d'Eire.
- **Dimanche 9:** vente de sapins du Sou des écoles; matinée Accords Musique avec les Mousquetaires de la Chanson.
- **Vendredi 14:** nuit de la danse et de l'accordéon de la Ligue contre le cancer.
- **Mardi 18:** arbre de Noël et assemblée générale du club Amitié Rencontre.
- **Samedi 22:** coupe de Noël de Saint-Denis Dojo.
- **Dimanche 23:** marché gastronomique.

JANVIER

- **Jedi 3:** vœux du maire, à 18h 30.
- **Samedi 5:** concours de belote de la Société de chasse.
- **Mardi 8:** don du sang.
- **Samedi 12:** concours de belote des Amis de la Veyle.
- **Dimanche 13:** concert d'Accords Musique.
- **Mardi 15:** concours de belote du club Amitié Rencontre.
- **Samedi 19/dimanche 20:** spectacle de Blues en Bresse.
- **Du vendredi 25 au dimanche 27:** salon vente d'articles de pêche des Amis de la Veyle.